

lègue et leur ami, mais je leur ai toujours dit, comme je vous le dis ici, que je suis bien malgré moi à leur service dans la position que j'occupe.

L'honorable ministre des Douanes ne s'est pas contenté de faire allusion aux circonstances qui ont accompagné ma prise de possession de cette position, mais il a dit encore que j'avais essayé de miner par des menées secrètes, la position de mon honorable ami M. McKellar. Mais c'est à moi que M. McKellar devait la position qu'il occupait, ayant moi-même proposé qu'il fût nommé chef de l'opposition à la législature de l'Ontario. J'obtins sa nomination de mes amis, et lorsque ce changement eut lieu, c'est M. McKellar lui-même qui assembla ses amis en mon absence, et leur demanda cette substitution. Il m'en fit part ensuite et me demanda comme faveur de l'accepter. Nous avons toujours été depuis dans les termes cordiaux, les plus intimes et les plus bienveillants. Ce que j'ai fait, je l'ai fait non-seulement avec son consentement, mais à sa pressante demande.

J'ai répondu, autant que je puisse me les rappeler, à toutes les accusations personnelles dirigées contre moi, et j'espère n'avoir pas mêlé à ces réponses trop d'acrimonie ni trop d'aerbité. En vérité, je deviens habitué à ces accusations; elles ont été répétées si souvent que la peine si souvent ressentie au commencement lorsqu'on les lançait contre moi, si injustes qu'elles fussent, est devenue sensiblement diminuée par l'habitude. Mais comme nous siégeons dans un parlement nouveau pour beaucoup de mes collègues, et comme on ne les avait pas reprises ici depuis un certain nombre d'années, j'espère que la Chambre me pardonnera d'avoir compté sur sa bienveillance, et si j'en ai usé, c'est que j'ai cru me devoir à moi-même et devoir à l'honorabilité de la Chambre de réfuter encore une fois ces calomnies.

M. McCALLUM. J'avais l'honneur de siéger à la Chambre lors de l'incident dont l'honorable député de Durham-Ouest vient de nous donner une relation si détaillée, et à la dernière session j'ai parlé de sa conduite dans cette occasion. L'honorable député admet aujourd'hui qu'il a envoyé le billet de l'autre côté de la Chambre, tandis que l'année dernière il a nié ce fait qu'il a caractérisé de calomnie maintes fois réfutée. Je n'ai pas l'intention de calomnier personne; je ne l'ai jamais fait. Cependant je dois déclarer, et un grand nombre de mes collègues pourront témoigner de la vérité de ma déclaration, que la première nouvelle pour nous de l'intention de M. Wood de se démettre de son portefeuille, nous a été donnée lorsque le billet "parlez maintenant" lui a été envoyé. S'il y a eu quelque entente avec M. Wood, s'il a exprimé son mécontentement de sa position dans le gouvernement, ce n'a pu être que dans une entrevue personnelle entre lui et l'honorable député de Durham-Ouest.

Cet honorable monsieur a essayé, dans une autre occasion, de se disculper en disant: "Est-ce que je n'ai pas été jugé par un comité?" Oui, mais il a nommé ses propres juges, il leur a soumis les accusations formulées par lui-même et il a rédigé les conclusions de leur rapport. Il a essayé de nier cela par la suite, et aujourd'hui il prend des airs d'innocence outragée lorsqu'on lui parle des pans de son habit disparaissant dans les corridors de la chambre. Je l'ai vu disparaître moi-même. La Chambre n'a jamais su dans quelle position il se trouvait réellement. C'était un véritable tour de passe-passe.

M. MACKENZIE. Je ne puis laisser passer sans protester les observations que vient de faire l'honorable préopinant, car j'étais moi-même à l'époque en relations intimes avec l'honorable député de Durham-Ouest. Tout le monde savait parfaitement à Toronto à cette époque, d'après les déclarations de M. Wood, et d'après les minutes des séances du comité nommé pour s'enquérir des accusations portées par l'honorable M. C. Cameron, qu'il avait refusé de poursuivre ces accusations devant le comité à moins

qu'on ne le laissât faire à sa guise. La relation des faits donnée par l'honorable député de Durham-Ouest est absolument et indubitablement correcte.

Maintenant, un mot à propos du sujet de ce débat. J'ai été un peu surpris d'entendre dire à l'honorable président du conseil qu'il n'était pas venu ici en 1876 dont l'intention de faire opposition à l'honorable ministre des chemins de fer, mais dans l'intention d'obtenir des conditions plus avantageuses pour sa province. J'ai eu l'honneur, si c'est un honneur, d'être souvent consulté par l'honorable député pendant la première année qu'il a été député ici, et je me suis grandement trompé dans l'opinion que je me suis faite de l'honorable député, d'après les conseils qu'il m'a demandés et que j'ai été obligé de lui donner, s'il est venu ici dans une intention aussi honnête et aussi bienveillante. Autant que j'ai pu en juger par sa conduite ici, et par la conduite des autres députés de la province, ses sentiments envers l'honorable député de Cumberland, et envers la politique que ce dernier a fait triompher par la confédération des provinces, étaient ceux de la plus intense hostilité.

Je n'ai jamais hésité à déclarer publiquement, à la Chambre et ailleurs, que je ressentais à cette époque la plus vive sympathie pour la majorité des électeurs de la Nouvelle-Ecosse, dans les circonstances qui ont accompagné leur entrée forcée dans la confédération. Et le point vulnérable de ceux qui ont consommé ce changement, est le fait que le vote au moyen duquel la chambre de la Nouvelle-Ecosse l'a sanctionné, a été obtenu avec l'assentiment et au moyen de la tactique de l'honorable député de Cumberland. J'ai découvert ensuite, bien peu de temps après que les vertus publiques de l'honorable Président du Conseil n'étaient pas illimitées. Je me suis aperçu qu'on pouvait lui faire entendre raison comme on dit, et que, en même temps qu'il changeait ses opinions, se déclarait en faveur de la confédération, et la faisait accepter par la Nouvelle-Ecosse, il était nommé à une position très lucrative.

L'honorable député n'a pas eu ce sens étroit des convenances qui devrait obliger tout député, ne pouvant plus siéger ici, à refuser d'être nommé à la Chambre Haute, comme l'ont fait tous les députés mis par des sentiments honnêtes.

Le ministre des Chemins de fer a déclaré ce soir, avec beaucoup de fierté, qu'il avait fait courber la tête successivement à tous les chefs du parti de la Réforme, dans la Nouvelle-Ecosse; que d'adversaires déclarés et victorieux qu'ils étaient il avait réussi à en faire des partisans et même des amis personnels dévoués. Parlons du cas de feu M. Howe. Il avait été envoyé avec une mission du parti libéral, et anti-fédéraliste de la Nouvelle-Ecosse, en Angleterre où il fut suivi par le ministre des Chemins de fer. Faisons de l'amitié de M. Howe qu'il a acquise. S'il est vrai qu'il lui ait fait des propositions pour l'amener à désertor ses amis de la Nouvelle-Ecosse, à s'associer avec nos honorables adversaires, et enfin, par ce moyen, gagner le siège de Lieutenant-gouverneur; si c'est là l'amitié que s'est acquise le ministre des Chemins de fer, je demande de ne jamais connaître un sentiment payé et obtenu de cette manière. Et ainsi des autres. L'amitié du Président du Conseil a été acquise au moyen de sa nomination à une charge dans l'administration du chemin de fer Intercolonial. Au lieu de se vanter d'avoir acquis l'amitié de ses adversaires, il aurait dû déclarer ouvertement, ce que j'en suis sûr, il est prêt à déclarer avec sa franchise habituelle, que dans l'espace de quelques années, il a réussi à corrompre tous les hommes publics de sa province natale. Mais l'honorable monsieur n'a pas réussi en acquérant l'amitié de ses adversaires, à garder celle de tous ses propres amis. Si je me rappelle bien, M. A. Jones était un de ses partisans, et, à mesure qu'il parvenait à gagner à sa cause, l'un après l'autre, quelques-uns de ses adversaires libéraux, il lui arrivait aussi parfois de perdre la confiance de ses propres amis.

L'honorable ministre se vante d'avoir réussi à amener ici, à la Chambre actuelle, une majorité de ses partisans sur la